

Conditions d'utilisation des licences – V4

Supports pédagogiques et créations numériques

L'Atelier de Morgane

Morgane Frulio

618 avenue Marcel Castié, Bâtiment C, 83000 Toulon

SIRET : 10920548400016

Téléphone : 06 26 88 00 45

morgane.enfance@latelier-de-morgane.com

latelier-de-morgane.com

Dernière mise à jour : 18 octobre 2026

1. Objet

Les présentes conditions définissent les droits d'utilisation accordés lors de l'achat d'un support numérique créé par L'Atelier de Morgane. L'achat n'emporte aucun transfert de propriété intellectuelle. Il accorde uniquement la licence sélectionnée et mentionnée sur la fiche produit, la facture ou la confirmation de commande.

Deux licences sont proposées : la **Licence Particulier**, pour un usage familial à la maison, et la **Licence Pro**, pour les professionnels de l'enfance et les structures.

2. Principes communs à toutes les licences

- La licence est non exclusive, non cessible et limitée aux usages autorisés ci-dessous.
- Les fichiers sources et fichiers numériques ne doivent pas être transmis à une personne ou une structure non couverte par la licence.
- Les mentions d'auteur, le logo et les marques d'identification ne doivent pas être supprimés.
- Le nombre d'impressions est libre uniquement dans le périmètre de la licence achetée.
- Une nouvelle licence doit être acquise si le périmètre d'utilisation change (par exemple, passage d'un usage familial à un usage professionnel).
- **Exception pour les photos d'utilisation.** Quelle que soit sa licence, le titulaire peut publier des photos ou de courtes vidéos des supports imprimés en situation réelle d'utilisation (à la maison, en classe, en séance) sur les réseaux sociaux ou sur un site internet, à deux conditions : créditer la création en mentionnant latelier-de-morgane.com, et ne jamais permettre la reproduction ou l'impression du support (pas de scan ni de photo d'une page entière exploitable, pas de fichier téléchargeable, pas de gros plan permettant de réimprimer). Le titulaire reste responsable des images qu'il publie, notamment du respect du droit à l'image des enfants et des personnes photographiées.

3. Tableau comparatif des licences

Droits et limites	Licence Particulier	Licence Pro
Utilisateur autorisé	Un foyer	Un professionnel, ou une structure (toute son équipe)
Usage familial, avec ses propres enfants	Oui	Non
Usage avec les enfants accompagnés	Non	Oui, avec tous les enfants accompagnés
Impression	Illimitée, pour le foyer	Illimitée, dans le cadre professionnel
Remise d'exemplaires imprimés aux enfants et familles accompagnés	Non concerné	Oui, pour leur usage personnel

Droits et limites	Licence Particulier	Licence Pro
Partage entre collègues	Non	Oui, uniquement au sein de la structure titulaire
Transmission du fichier numérique	Non	Non, sauf en interne à la structure titulaire
Revente ou redistribution	Interdite	Interdite
Publication sur internet	Interdite, sauf photos d'utilisation créditées	Interdite, sauf photos d'utilisation créditées
Durée	Sans limite, sauf mention contraire	Sans limite, sauf mention contraire

Le tableau constitue un résumé. Les règles détaillées ci-dessous prévalent en cas de doute.

4. Licence Particulier

La Licence Particulier est réservée à un usage privé, à la maison, au sein d'un seul foyer, avec ses propres enfants.

Usages autorisés

- Télécharger et conserver une copie du fichier.
- Imprimer le support sans limite pour les besoins des membres du foyer.
- Utiliser le support dans un cadre strictement familial, personnel et non commercial.
- Publier des photos ou de courtes vidéos d'utilisation, dans les conditions prévues à l'article 2.

Usages interdits

- Partager le fichier avec d'autres familles, professionnels ou structures.
- Utiliser le support dans une activité rémunérée, professionnelle ou institutionnelle (y compris par un professionnel de l'enfance auprès des enfants qu'il accompagne, qui doit acquérir une Licence Pro).
- Publier tout ou partie du support en ligne ou sur un groupe privé, en dehors des photos d'utilisation prévues à l'article 2.

5. Licence Pro

La Licence Pro autorise l'utilisation des supports dans un cadre professionnel, avec tous les enfants accompagnés. Elle peut être acquise :

- **par un professionnel**, à titre individuel, pour sa propre activité, quel que soit son lieu d'intervention (par exemple AESH, enseignant, orthophoniste, psychomotricien, assistante maternelle, éducateur, animateur) ;
- **par une structure**, identifiée lors de l'achat (par exemple une école, une crèche, une MAM, un IME, un SESSAD, un cabinet, un centre de loisirs, une association). Un seul achat suffit alors pour la

structure : toutes les personnes qui interviennent pour elle (salariés, agents, bénévoles, stagiaires) sont couvertes, sans nombre maximal d'utilisateurs.

Usages autorisés

- Utiliser les supports avec tous les enfants et toutes les familles accompagnés par le titulaire (le professionnel ou la structure).
- Imprimer sans limite les exemplaires nécessaires dans le cadre professionnel (séances, classes, groupes, interventions).
- Remettre des exemplaires imprimés aux enfants et aux familles accompagnés, pour leur usage personnel (par exemple un tableau de routines à utiliser à la maison).
- Présenter le support lors d'un accompagnement.
- Pour une structure : mettre une copie numérique à disposition des seuls membres de son équipe, dans un espace interne sécurisé.
- Publier des photos ou de courtes vidéos d'utilisation, dans les conditions prévues à l'article 2.

Usages interdits

- Revendre, partager ou transmettre le fichier numérique en dehors du périmètre de la licence, y compris aux enfants et familles accompagnés (courriel, messagerie, clé USB, lien de téléchargement, etc.) : seuls des exemplaires imprimés peuvent leur être remis.
- Distribuer des exemplaires imprimés à des personnes qui ne sont pas accompagnées par le titulaire, ou en nombre en dehors de ses accompagnements (distribution collective, vente, kits).
- Pour un professionnel à titre individuel : partager le fichier avec des collègues, remplaçants ou partenaires, ou le déposer sur un serveur, intranet ou dossier partagé accessible à d'autres professionnels.
- Pour une structure : transmettre le fichier à une autre structure, à une autre entité juridique ou à des personnes extérieures. Les intervenants externes ne peuvent pas conserver une copie du fichier sans licence propre.
- Transférer la licence à un autre professionnel ou à une autre structure.

Plusieurs structures ou établissements

Une Licence Pro « structure » couvre une seule structure. Un réseau, un groupement ou un organisme gérant plusieurs établissements doit acquérir une licence par établissement, ou demander une extension sur devis (voir article 11).

6. Adaptations autorisées

Lorsque le format du fichier le permet, de petites adaptations peuvent être réalisées pour répondre aux besoins des utilisateurs, par exemple ajouter un prénom, sélectionner certaines pages ou compléter des champs prévus à cet effet. Toute transformation destinée à créer un produit dérivé, à supprimer l'identité de L'Atelier de Morgane ou à commercialiser une nouvelle version reste interdite sans autorisation écrite.

7. Utilisations strictement interdites

- Revendre, louer, échanger, donner ou redistribuer les fichiers, même gratuitement.
- Mettre les fichiers à disposition sur un site, un cloud public, une plateforme, un réseau social, une messagerie de groupe ou une banque de ressources.
- Publier en ligne tout ou partie des supports (scan, capture d'écran, page complète, aperçu imprimable). Seule exception : les photos et courtes vidéos d'utilisation créditées prévues à l'article 2, qui ne doivent jamais permettre de reproduire ou d'imprimer le support.
- Copier les illustrations, textes, mises en page ou éléments graphiques afin de créer un produit concurrent ou commercial.
- Présenter les créations comme étant les siennes ou retirer les crédits et mentions de propriété intellectuelle.
- Utiliser les supports dans un contexte illégal, trompeur ou portant atteinte aux droits d'autrui.

8. Créations personnalisées

Sauf accord écrit contraire, une création personnalisée reste protégée par les mêmes droits de propriété intellectuelle. Le client reçoit uniquement la licence indiquée lors de la commande (Particulier ou Pro). La personnalisation ne confère pas un droit de revente, de reproduction commerciale ou de cession à des tiers.

9. Contrôle et preuve de licence

La confirmation de commande, la facture ou tout justificatif mentionnant le type de licence constitue la preuve du droit d'utilisation. Pour une Licence Pro acquise par une structure, le nom de la structure figurant sur la commande ou la facture fait foi. L'Atelier de Morgane peut demander ce justificatif lorsqu'une diffusion non autorisée est constatée ou signalée.

10. Manquement aux conditions

En cas de violation, L'Atelier de Morgane peut demander l'arrêt immédiat de l'utilisation, le retrait des contenus diffusés, la suppression des copies non autorisées et la régularisation de la licence. L'Atelier de Morgane conserve la possibilité d'exercer les recours prévus par la législation applicable afin d'obtenir réparation du préjudice subi.

11. Demande d'autorisation ou extension

Pour une utilisation non prévue, plusieurs établissements, une formation, une diffusion collective ou l'intégration à un autre projet, une autorisation écrite ou une licence étendue doit être obtenue avant toute utilisation. Contact : par téléphone au 06 26 88 00 45 ou par courriel à morgane.enfance@latelier-de-morgane.com.

12. Licences acquises avant le 18 octobre 2026

Les licences acquises avant cette date restent valables dans les conditions de la version en vigueur lors de leur achat.

13. Acceptation

L'achat, le téléchargement ou l'utilisation d'un support implique l'acceptation des présentes conditions. La version applicable est celle communiquée ou publiée à la date de la commande.